

## ELECTRICITÉ

# Module indépendant Travaux sous Tension en Basse Tension sur les Ouvrages - BAT NET

BATTERIES LIMITÉ AU NETTOYAGE (BAT NET)

PUBLIÉ LE 26/09/2024 – MIS À JOUR LE 30/01/2025



### Secteur(s)

Bâtiment, Travaux Publics

### Public visé

Personnel d'exécution

### Durée

7 heures, soit 1 jour

### Recyclage des compétences

Oui

### Environnement de travail

Chantier  
Chantier électrique basse et très basse tension

### Opération(s) effectuée(s)

Maintenance / Installation / Dépôt d'installation électrique

## Formation

**Objectifs de formation :** Acquérir les compétences nécessaires afin de préparer et de réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques de nettoyage de batteries sous tension.

### Contenu :

La formation devra comporter a minima :

- un apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques,... ;
- un apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement) ;
- un apport théorique traitant des risques spécifiques aux ouvrages « Batterie » et des moyens de s'en prémunir (chimique, électrostatique, explosion) ;
- la préparation et la réalisation des exercices pratiques suivants :
  - brossage, nettoyage des bornes et de la connectique de batteries (sans déconnexion) ;
  - nettoyage des corps de batteries.

## Déroulé de la formation

**Détail sur la durée de la formation :** 7 heures, soit 1 jour.

**Existence d'un test à l'issue de la formation :** Non.

## Reconnaissance de la formation

**Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ?** appréciation d'aptitude aux Travaux Sous Tension.

## Recyclage des compétences

**Fréquence du recyclage :** 3 ans.

**Détails sur la durée du recyclage :** Le recyclage est recommandé par la norme tous les 3 ans.

À noter que pour les travaux sous tension, la durée de validité du titre d'habilitation est d'un an.

## Textes de référence

- Décret n°82-167 du 16 février 1982 relatif aux mesures particulières destinées à assurer la sécurité des travailleurs contre les dangers d'origine électrique lors des travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des ouvrages de distribution d'énergie électrique
- Article R4544-3 du Code du travail

L'employeur doit s'assurer que le personnel concerné, grâce à une formation spéciale, théorique et pratique, a une connaissance approfondie, aussi bien des précautions à prendre pour éviter les dangers de l'électricité que des méthodes de travail à mettre en œuvre pour exécuter de tels travaux.

- Arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux normes définissant les modalités recommandées pour l'exécution des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ou pour l'exécution d'opérations non électriques dans l'environnement d'ouvrages et d'installations électriques sous tension aériens et souterrains - Prévention du risque électrique
- Cursus de formation du comité TST
- Comité des TST

## Organisme de formation

- **Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification...)?**

Etablissement ou organisme agréé par le Comité des Travaux Sous Tension.



Accéder à la page : <https://gp2s-construction.fr/formations/module-independant-travaux-sous-tension-en-basse-tension-sur-les-ouvrages-bat-net/>